



LA VILLE
DE STAD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Geoffroy COOMANS DE BRACHÈNE
Échevin de l'Urbanisme et du Patrimoine

La Ville de Bruxelles se dote d'un nouveau département « Patrimoine Public »

Bruxelles, le 6 février 2018 : la Ville de Bruxelles fusionne les services de l'Architecture et des Techniques Spéciales pour créer le département du « Patrimoine Public ». Plus rapide, plus efficace et plus cohérent ; ce nouveau département logistique permettra à la Ville d'acquérir une gestion curative de son patrimoine immobilier public en optimisant ses interventions et en anticipant la vente de ses biens.



Un souci d'optimisation

La création de ce nouveau département émane de la volonté de distinguer le département de l'Urbanisme d'une part : un service à la population ouvert sur l'extérieur, du département du Patrimoine Public d'autre part : un service logistique interne à la Ville et responsable de tout le patrimoine immobilier public de la Ville.

Ainsi, il incombera désormais à l'Urbanisme de se concentrer exclusivement sur des matières comme la délivrance des permis, des renseignements urbanistiques, des autorisations, des contrôles, de la planification, de la stratégie de développement, de l'aménagement du territoire et de la revalorisation urbaine.

Le département Patrimoine Public quant à lui a l'ambition de devenir LE point de chute unique pour les différents départements de la Ville en ce qui concerne la gestion des bâtiments : écoles, crèches, centres sportifs, culturels, antennes de quartier, commissariats, musées, dépôts, bâtiments classés, monuments et fontaines... Une volonté d'augmenter la proximité entre les départements pour améliorer l'efficacité et la rapidité d'intervention des services.

Ce n'est pas tout, le nouveau département jouera également un rôle capital dans la perspective du déménagement vers le nouveau centre administratif « Brucity ». « *La Ville quittera en effet de nombreux bâtiments et c'est à nous d'anticiper la vente et la gestion de ceux-ci.* », explique Geoffroy Coomans de Brachène. « *Comme je l'ambitionne depuis longtemps, nous allons enfin pouvoir gérer notre patrimoine public de façon plus efficiente, comme le ferait une entreprise privée.* »

L'annonce d'un plan d'investissement

La Ville a l'intention de se doter d'un programme de gestion des bâtiments informatisé où chaque édifice possèdera sa propre « carte d'identité ». Ainsi, chaque intervention majeure ou mineure sera répertoriée dans une base de donnée et accessible à tout département. « *Cela nous permettra de planifier nos actions dans le temps et de permettre un échange d'informations proactif afin d'établir, à moyen terme, un plan d'investissement.* »

Grâce à ce plan d'investissement, la vente et/ou la gestion des 14 bâtiments suite au déménagement de tous les services vers le nouveau centre administratif « Brucity » en 2021 pourront être gérées de manière spécifique et efficace.

L'Echevin insiste sur le fait que cette scission au sein de son département s'opère dans une dynamique de transversalité et non de cloisonnement « *cela permettra aux départements de travailler de manière plus performante tout en restant interconnectés.* » Le nouveau département est en place depuis le 1er janvier 2018 et son Directeur général vient d'être désigné par le Collège de la Ville.

ALINE GLAUDOT • Attachée de presse

de Geoffroy Commans de Brachène

aline.glaudot@brucity.be – 0499/31.85.27